

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
6 AVRIL 2022**

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres du Conseil économique de Beauce, tenue le mercredi 6 avril 2022, à 16 h 30, au Centre multifonctionnel Desjardins à Saint-Honoré-de-Shenley.

MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :

Brigitte Busque	RBC Banque Royale
Catheryne Fecteau	Mallette S.E.N.C.R.L.
Chantal Quirion	Fondation du coeur Beauce-Etchemin
Christine Busque	Lemieux Nolet
Dany Paré	Desjardins Entreprises Bce-Appalaches-Etchemins
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Georges-Henri Jr Boutin	Boccam inc.
Guy Roy	Les Industries P.F. Inc.
Guylaine Gagnon	Municipalité de La Guadeloupe
Jonathan Maheux	Blanchette Vachon
Karine Therrien	CAE Beauce-Chaudière inc.
Luc Paquet	Paquet Daigle inc.
Manon Bougie	Ville de Saint-Georges
Marie-Josée Fecteau	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Mélanie Drouin	TGI Conseils Plus
Pier-Luc Champagne	Camping La Vallée Beauceronne
Pierre Poulin	CDID inc.
Pierre-Luc Thomassin	Sinto
Pierre-Luc Carrier	Design Franc Art inc.
Samuel Lessard	Carrier & Bégin Inc.
Steeve Boucher	Scierie BP inc.
Sylvain Bilodeau	L.S. Bilodeau Inc.
Syndia Champagne	Épicerie Shenley inc.
Yvan Paré	Municipalité de Saint-Martin

AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :

Annick Fontaine	CEB
Annie Côté	Domaine La Guadeloupe inc.
Audrey Boivin	CEB
Bastien Lapierre	CEB
Francine Fournier	Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset
Francine Nadeau	CEB
François Nadeau	CEB
Gervais P. Grenier	Mallette S.E.N.C.R.L.
Ghislain Jacques	Boccam inc.
Hélène Latulippe	CEB
Jean-Philippe Barbaza	CEB
Jean-Marc Doyon	Municipalité de Saint-Benoît-Labre
John Baron Sanchez	CAE Beauce-Chaudière inc.
Marie-Claude Martineau	CEB

Marie-Ève Rodrigue	Lemieux Nolet
Patrick Savaria	Aliments PSL
Rémi Bolduc	Cégep Beauce-Appalaches
Stéphane Poulin	Bureau du député de Beauce Richard Lehoux
Sylvie Lewis	Aliments PSL
Vincent Bilodeau	L.S. Bilodeau Inc.

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE DE M. LUC PAQUET, PRÉSIDENT DU CEB

Le président du CEB, Luc Paquet, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de s'être joints à cette assemblée annuelle en présentiel pour la première fois depuis le début de la pandémie. Constatant qu'il y a quorum, il déclare l'assemblée ouverte à 16 h 33. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

AA 22-04-001

1.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Luc Paquet mentionne que dans le cadre du déroulement de cette assemblée annuelle, un président et un secrétaire d'assemblée sont requis pour le CEB ainsi que la Société de développement de Beauce. Il suggère Pierre-Luc Thomassin (vice-président) comme président d'assemblée et Hélène Latulippe (directrice générale du CEB) comme secrétaire, et ce, pour les deux assemblées.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. YVAN PARÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Pierre-Luc Thomassin et Hélène Latulippe respectivement président et secrétaire de l'assemblée. Marie-Claude Martineau agira à titre de secrétaire adjointe.

Luc cède ensuite la parole à Pierre-Luc Thomassin qui se présente rapidement et rappelle à tous que seuls les membres en règle du CEB ont le droit de proposer, seconder et voter lors de l'assemblée.

AA 22-04-002

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pierre-Luc Thomassin procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉRIC PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR MME CATHERYNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée :
 - 1.1 Mot de bienvenue de M. Luc Paquet, président du CEB;
 - 1.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 8 avril 2021;
4. Rapport du président du conseil d'administration;
5. Rapport de la directrice générale et présentation du Rapport annuel 2021;
6. Présentation des États financiers 2021 de l'auditeur indépendant;
7. Adoption de la modification aux Règlements généraux (composition du CA);
8. Société de développement de Beauce (SDB) :

- 8.1 Assemblée annuelle de la SDB.
9. Mandat des experts-comptables;
10. Période de questions;
11. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
12. Élection des administrateurs :
 - 12.1 Nomination d'un président et secrétaire d'élection;
 - 12.2 Nomination des administrateurs pour les postes en élection.
13. Élection des officiers et autres membres du comité exécutif;
14. Levée de l'assemblée.

AA 22-04-003

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 8 AVRIL 2021

Les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Web. Pierre-Luc suggère la dispense de la lecture et rappelle que le proposeur et secondeur devaient être présents l'an passé.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE POULIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée annuelle du CEB du 8 avril 2021.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Paquet salue les gens présents. Il tient à remercier les membres pour leur soutien ainsi que les partenaires corporatifs (Sun Life et Telus) et les partenaires de nos déjeuners (Robic et Bernier Beaudry) d'avoir continué à supporter l'organisme. Il remercie également les bénévoles des comités qui ont siégé pendant l'année, de même que la MRC et les maires de Beauce-Sartigan pour leur appui et leur confiance. Cette assemblée annuelle clôt une seconde année de présidence encore turbulente et remplie de défis pour l'équipe du CEB. Toutefois, ce fut une année de résilience et de réouverture vers une normalité qui nous manque à tous. Il résume les éléments et activités qui ont eu lieu durant son mandat en 2021 :

- Signature d'une entente de délégation historique entre le CEB et la MRC pour encadrer l'implication, le travail et les attentes de l'ensemble des parties en ce qui concerne le développement économique de Beauce-Sartigan. Cette signature rend extrêmement fier le président et il tient à remercier l'ensemble des maires actuels et passés pour cette marque de confiance;
- Incubation et gestion du projet d'étude sur l'impact du manque de main-d'œuvre en Beauce-Sartigan qui s'est terminé en étude pour Chaudière-Appalaches. Il remercie et félicite Hélène Latulippe, directrice générale du CEB, pour son leadership ainsi que la Table des maires de Chaudière-Appalaches pour avoir cru dans le projet;
- Pérennisation pour une seconde année du Comité d'investissement PAUPME : Le CEB a continué à se démarquer par son efficacité à répondre aux nombreuses demandes d'aide des entreprises. Au début de ce programme, le CEB s'est vu confier une enveloppe d'un peu moins de 1 M\$ pour supporter les entreprises du territoire. Aujourd'hui, nous sommes rendus à une enveloppe de plus de 5,2 M\$ et une demande de majoration est de nouveau en analyse. Hélène présentera la valeur des prêts accordés en 2021 dans son rapport. Il remercie sincèrement les membres de ce comité : Denis Leclerc, Manon Veilleux et Pierre-Luc Thomassin pour leurs efforts à soutenir ce processus;
- Une seconde édition pandémique du Tournoi de Golf, la seule activité d'envergure qu'il a été possible pour le CEB de réaliser en 2021. L'annonce pour la 40^e

édition du tournoi de l'Annuel en Affaires, qui aura lieu le 8 juillet prochain, se fera sous peu.

- Lancement de la 1^{re} édition du mois de la Mécatronique qui s'est déroulée du 14 mars au 14 avril 2021. Des efforts considérables ont été investis dans ce dossier pour positionner la région comme un leader de la mécatronique et les efforts se poursuivent puisque la 2e édition est en cours et se terminera le 13 avril prochain;
- Préparation, en septembre, d'un cahier spécial du journal ÇA Bouge pour souligner le démarrage, la transition ou le changement de garde de 26 entreprises de la région;
- Création du fonds et du concours pour stimuler le développement touristique de Beauce-Sartigan. Le premier concours s'est terminé la semaine dernière et des annonces suivront prochainement.

En terminant, le président remercie Mme Caroline Bouchard ainsi que M. Frédéric Gagné qui quittent le conseil d'administration ayant terminé leur mandat. Il remercie aussi sincèrement l'équipe de la permanence du CEB pour leur rigueur, leur dévouement, leur engagement, la passion et la fierté qu'ils ont à supporter les entreprises d'ici et soutenir le développement économique. Les administrateurs sont fiers d'eux et sont très reconnaissants du travail effectué. Il cède ensuite la parole à Hélène Latulippe pour le rapport de la directrice générale.

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021

Hélène Latulippe mentionne que l'année 2021 fût bien remplie pour le CEB et ce rapport annuel témoigne de l'excellente performance des professionnels. Elle les remercie sincèrement et les félicite pour leur engagement et leur professionnalisme. Elle présente rapidement l'équipe du CEB aux membres. Elle remercie également tous les dévoués administrateurs du conseil d'administration. Au cours de 2021, les commissaires industriels et les agentes de développement ont été impliqués dans 326 dossiers d'entreprises, totalisant plus de 153 M\$ en investissements dans la MRC. L'année a été marquée par deux grandes contradictions, soit un nombre important de dossiers de croissance d'entreprises ainsi qu'un grand nombre de dossiers de financement, notamment pour de l'aide d'urgence. Du côté des dossiers de croissance, ce sont 32 promoteurs qui ont été accompagnés pour des dossiers de démarrage (une baisse comparativement à l'an dernier), 21 promoteurs qui ont été soutenus dans leur projet d'acquisition/relève, 44 entrepreneurs supportés dans des projets d'expansion (notamment pour l'application à des programmes de subventions), 34 entrepreneurs accompagnés dans leur projet de modernisation technologique, 11 entreprises conseillées en matière de main-d'œuvre, 25 dossiers techniques de relocalisation, de maillage, de référencement, de mentorat ou de redressement et 23 dossiers travaillés avec des promoteurs touristiques et culturels. Outre cet accompagnement, les conseillers ont maintenu une présence sur le terrain, par la réalisation de 128 visites en entreprises ou de rencontres virtuelles pour un bilan de santé.

Du côté des dossiers de financement, ce sont 134 projets qui ont bénéficié des programmes et fonds du CEB pour une valeur de 2,6 M\$ en financements autorisés par le CEB et générant des investissements de plus de 8,4 M\$. Parmi ces 134 dossiers, notons que 103 financements ont été réalisés en vertu du programme PAUPME qui visait à soutenir les entreprises ayant dû fermer leur porte par décret gouvernemental pendant la pandémie. Le CEB a investi 17 500 \$ dans des projets de

développement collectif tels que La Beauce embauche et le Plan culturel de Beauce-Sartigan ainsi que pour la 1^{re} édition du Circuit professionnel de la Côte Est.

Pour ce qui est du service de mentorat d'affaires, ce sont 12 nouveaux jumelages mentors-mentorés pour un total de 36 dyades actives. Rappelons que le CEB coordonne une cellule de 15 mentors bénévoles qui partagent leur expérience et leur savoir-être avec des entrepreneurs d'ici.

Ensuite, le CEB est impliqué depuis plusieurs années en matière de soutien des entreprises face au défi de la main-d'œuvre. En 2021, les actions se sont traduites par la coordination d'une vaste mobilisation à la grandeur de Chaudière-Appalaches sur les impacts économiques de la pénurie de main-d'œuvre. Non seulement le CEB a été la bougie d'allumage de ce grand dossier régional, mais il a aussi coordonné la réalisation d'une enquête à laquelle 300 entreprises manufacturières ont participé, en plus de prendre en charge l'organisation d'une journée de représentations sur la colline parlementaire avec une délégation d'élus municipaux et de gens d'affaires afin de présenter les résultats de l'étude et un mémoire régional à différents ministres. Le dossier est toujours en cours et le CEB ne ménage aucun effort pour trouver des solutions à cet enjeu pour nos entreprises. Toujours au niveau de la main-d'œuvre, le CEB a une implication soutenue pour une 7^e année dans l'initiative La Beauce embauche, en plus d'avoir collaboré au développement d'une nouvelle identité régionale pour la Beauce lancée au printemps 2021 en compagnie de divers partenaires. La nouvelle identité *VRAIMENT Beauce!* nous permettra, dans les années à venir, de vendre la grande Beauce de façon uniforme tant au niveau touristique que de l'attraction de talents ou d'investissements. Un bel exemple de cette union des forces du milieu fut la publication d'un cahier de 16 pages dans Le Soleil en octobre dernier.

Pour une 5^e année, le CEB a coordonné l'initiative Beauce Numérique qui vise à développer une communauté numérique en Beauce par l'organisation d'activités de maillage et d'apprentissage. En raison de la pandémie, une seule activité fut présentée cette année mettant en vedette de la firme Génisys. Le CEB a également poursuivi ses collaborations avec les acteurs régionaux à vocation économique et de l'éducation pour la première édition du Mois de la mécatronique présenté en février 2021 pour lequel des ressources ont pris en charge le développement du site web « Cap sur la mécatronique » et l'élaboration d'un répertoire des ressources régionales en mécatronique. Toujours dans l'objectif d'éveiller les PME aux technologies, l'équipe du CEB a profité des mois de confinement où aucune activité ne pouvait être organisée pour produire 8 capsules vidéo à saveur « techno » avec Matiss, Industrie PF, Beauce Caoutchouc, Tactic, Bid Group, Scierie Clermond Hamel et Effecto ainsi que Garaga.

Bien que la Covid ait une fois de plus limité les activités en présence, le CEB a tout de même organisé 10 événements réunissant plus de 1 500 participants. Parmi celles-ci, notons 2 déjeuners au Georgesville, 5 webinaires ainsi que notre tournoi de golf sous la présidence de Vachon École de conduite supérieure qui a réuni 236 golfeurs.

Depuis 2 ans, le CEB diversifie son rayon d'action vers le secteur touristique et culturel afin de stimuler la naissance d'attraites et d'infrastructures touristiques dans la MRC, le tout dans un objectif de bonification des milieux de vie. Le CEB croit avoir frappé un grand coup cette année avec le lancement d'un concours offrant une subvention de 25 000 \$ pour démarrer un nouveau projet touristique en Beauce-

Sartigan. Ce fonds pour les nouveaux attraits touristiques est constitué d'une enveloppe de 200 000 \$ et elle permettra d'organiser 8 concours semblables au cours des 4 prochaines années. Hélène remercie d'ailleurs le Conseil d'administration pour leur ouverture envers ce projet inédit. Le gagnant du premier concours sera dévoilé à la fin du mois.

L'apport du CEB au développement régional s'est également traduit, en 2021, par sa collaboration à différentes initiatives telles que le démarrage d'un service d'économie circulaire qui a pour objectif de mailler des entreprises pour qui un résidu peut devenir la matière première d'un autre, ainsi que par le lancement du programme KPI offert aux entreprises de 15 employés et moins afin de leur permettre de mettre en place des indicateurs de performance.

En terminant, Hélène réitère ses remerciements à son équipe pour l'intense travail accompli au cours de cette année et du fait qu'ils se sont à nouveau dépassés pour répondre aux clients, développer de nouveaux projets en plus de gérer la surcharge de travail provoqué par la pandémie. Elle remercie également les 16 administrateurs bénévoles du CEB qui se préoccupent de la bonne gestion de l'organisation ainsi que Luc Paquet, président, pour son grand dévouement au cours de la dernière année ayant investi un nombre incalculable d'heures au sein du CEB.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Pierre-Luc Thomassin invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration du CEB a approuvé les états financiers lors de la séance du 23 mars dernier. Les auditrices présentent les états financiers et répondent aux questions des membres.

AA 22-04-004

7. ADOPTION DE LA MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (COMPOSITION DU CA)

Les membres ont entre les mains un document portant sur certaines modifications à apporter aux Règlements généraux. Hélène explique que lors de la séance du conseil d'administration du 23 mars dernier, les administrateurs ont proposé des modifications quant à la composition du conseil d'administration par l'entremise de la résolution CA 22-03-15 et l'on demande aujourd'hui aux membres de l'entériner.

Les 2 premières modifications touchent les sièges 11 et 12 du conseil d'administration, soit ceux réservés respectivement au secteur de l'Éducation et de l'Agroalimentaire. Le CA propose que ces sièges soient dorénavant attirés à l'UPA de Beauce-Sartigan et au Comité Interordre en éducation (regroupant le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, le Cégep et le Centre universitaire) afin que ces partenaires organisationnels soient responsables de désigner le représentant de leur choix. Le règlement serait alors remplacé de la façon suivante :

Siège 11	Agroalimentaire	1 représentant désigné par l'UPA de Beauce-Sartigan
Siège 12	Éducation	1 représentant désigné par le Comité interordre en éducation

La 3^e modification touche le siège 16 du conseil d'administration, soit celui du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Nous proposons

que ce siège soit dorénavant occupé par le directeur général de la MRC de Beauce-Sartigan, principal bailleur de fonds du CEB. Le motif justifiant ce changement est que depuis l’an dernier, le CEB reçoit un financement en provenance de 2 ministères, soit du ministère des Affaires municipales ainsi que du ministère de l’Économie. Comme les 2 enveloppes financières transigent par la MRC, nous croyons que le directeur général de la MRC est le mieux placé pour réaliser une représentation paritaire de ces deux ministères, sans oublier que le député de Beauce-Sud qui occupe le siège 17 est lui aussi un digne représentant de ces ministères. Le règlement serait alors remplacé de la façon suivante :

Siège 16	Administrateur d’office	Directeur général de la MRC de Beauce-Sartigan
----------	-------------------------	--

Enfin, en concordance avec les 3 modifications proposées, il va de soi que les paragraphes qui s’en suivent et faisant référence à ces changements doivent être ajustés. Ainsi, les anciennes références aux changements de ministère datant de 2016 (paragraphe barré) seront éliminées et l’UPA de Beauce-Sartigan et le Comité Interrordre en éducation sont ajoutés à la liste des organismes concernés par les désignations d’administrateurs.

SUR UNE PROPOSITION DE M. SYLVAIN BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME MÉLANIE DROUIN, IL EST RÉSOLU À L’UNANIMITÉ d’approuver et de ratifier les modifications du point « 8.1 Composition » des Règlements généraux de la Société telles qu’établies par le conseil d’administration et décrites au document annexé à l’ordre du jour remis à chaque membre.

8. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)

8.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SDB

Pierre-Luc Thomassin indique que nous sommes rendus au point portant sur la Société de développement de Beauce (SDB) et que nous devons procéder à l’ajournement temporaire de l’assemblée générale du CEB et ouvrir l’assemblée générale de la SDB.

AA 22-04-005

8.1.1 AJOURNEMENT DE L’ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 H 05, SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE POULIN, IL EST RÉSOLU À L’UNANIMITÉ d’ajourner temporairement l’assemblée annuelle du CEB.

AA 22-04-006

8.1.2 REPRISE DE L’ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 H 16, SUR UNE PROPOSITION DE M. YVAN PARÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MME SYNDIA CHAMPAGNE, IL EST RÉSOLU À L’UNANIMITÉ de reprendre l’assemblée annuelle du CEB.

AA 22-04-007

9. MANDAT DES EXPERTS-COMPTABLES

Pierre-Luc Thomassin rappelle que l’an dernier, nous nous étions engagés à procéder à un appel d’offres pour l’octroi des mandats d’audition des 4 prochaines années. L’exercice a été réalisé au cours des derniers mois auprès de l’ensemble des firmes comptables du territoire et que 2 soumissionnaires ont soumis une offre de

services, soit les firmes Lemieux Nolet et Mallette. Ces offres de services ont été analysées lors de la séance du conseil d'administration du 23 mars dernier. Les administrateurs recommandent donc à l'assemblée d'accepter de confier un mandat d'audit pour les années 2022 à 2025 à la firme Lemieux Nolet.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE POULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer la firme comptable Lemieux Nolet auditrice du CEB pour les 4 prochaines années, soit de 2022 jusqu'au terme de l'exercice financier 2025.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pierre-Luc Thomassin invite les membres à poser leurs questions. Aucune question n'est posée.

AA 22-04-008

11. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS

Le président du CEB désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom du Conseil économique de Beauce au cours de l'année financière 2021.

SUR UNE PROPOSITION DE MME MÉLANIE DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME CATHERYNE FECTEAU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier les faits et gestes des administrateurs du Conseil économique de Beauce pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

AA 22-04-009

12.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Pour le volet des élections, Pierre-Luc Thomassin propose que Mme Hélène Latulippe agisse comme présidente d'élection et Mme Marie-Claude Martineau comme secrétaire d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE MME MANON BOUGIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC CARRIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Hélène Latulippe, directrice générale du CEB, présidente d'élection et Marie-Claude Martineau, secrétaire administrative au CEB, secrétaire d'élection.

AA 22-04-010

12.2 NOMINATION DES ADMINISTRATEURS POUR LES POSTES EN ÉLECTION

Hélène rappelle aux membres le mode de désignation et d'élection des administrateurs tel qu'apparaissant à l'article 8.2 des Règlements généraux de la société et portant le numéro 1 : « Les administrateurs seront élus chaque année par les membres en règle au cours de l'Assemblée annuelle. ». Pour les administrateurs désignés de la MRC Beauce-Sartigan, les désignations doivent être faites par résolution officielle de l'organisme, et ce, avant la tenue de l'assemblée annuelle. Un administrateur désigné doit obligatoirement être membre régulier ou membre représentant de la Société. Pour 2022, les administrateurs désignés sont : M. Yvan Paré, maire de la Municipalité de Saint-Martin, M. André Lapointe, maire de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines et Mme Manon Bougie, conseillère municipale et mairesse suppléante à la Ville de Saint-Georges. Des résolutions à cet effet nous furent acheminées par la MRC et la Ville de Saint-Georges en novembre

dernier. Ensuite, pour les administrateurs élus pour un secteur d'activité, tout membre en règle se qualifiant pour un secteur et accepté par le conseil d'administration avant la tenue de l'Assemblée annuelle selon la procédure de mises en candidatures élaborée par le conseil d'administration est éligible. Hélène procède donc à la lecture des mises en candidatures pour l'année 2022-2023 reçues au CEB qui ont été remplies et dûment contresignées :

Secteurs		Candidats	Proposé par	Secondé par
Affaires	2 ^e mandat	Marcel Létourneau <i>Ébénisterie Chambois</i>	Peggy Duquet <i>Métal Duquet</i>	Luc Paquet <i>Paquet Daigle</i>
Affaires	3 ^e mandat	Pierre-Luc Thomassin <i>Sinto inc.</i>	Pierre-Luc Carrier <i>Design Franc Art</i>	Luc Paquet <i>Paquet Daigle</i>
Affaires	2 ^e mandat	Peggy Duquet <i>Métal Duquet (1994).</i>	Pierre-Luc Thomassin <i>Sinto inc.</i>	Luc Paquet <i>Paquet Daigle</i>
Éducation	1 ^{er} mandat	Marie-Josée Fecteau <i>Centre de Services scolaire de la Bce-Etch.</i>	Caroline Bouchard <i>Cégep Bce-App.</i>	Patrick Busque <i>Centre universitaire des Appalaches</i>
Activités professionnelles et institutions financières	1 ^{er} mandat	Brigitte Busque <i>RBC Banque Royale</i>	Éric Poirier <i>Poirier & Associés</i>	Christine Busque <i>Lemieux Nolet</i>

En conclusion, le nombre de mises en candidature correspond au nombre de sièges qui étaient vacants. Tous ces administrateurs n'ont pas d'opposition et sont par conséquent élus à leur poste pour un terme de 2 ans. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection, nous pouvons donc fermer la période d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE M. SYLVAIN BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME SYNDIA CHAMPAGNE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter toutes ces nominations provenant des différents secteurs d'activité concernés.

13. ÉLECTION DES OFFICIERS ET AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

AA 22-04-011

13.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

Pierre-Luc mentionne que nous allons procéder à un petit ajournement de l'assemblée afin que les administrateurs puissent procéder à l'élection des officiers et membres du comité exécutif. Il invite les administrateurs présents avec droit de vote à se retirer quelques minutes et invite les autres membres à demeurer sur place durant ce temps.

À 17 H 18, SUR UNE PROPOSITION DE M. GEORGES-HENRI JR BOUTIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME GUYLAINE GAGNON, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 22-04-012

13.2 RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 h 22, SUR UNE PROPOSITION DE M. STEEVE BOUCHER DÛMENT APPUYÉE PAR M. SAMUEL LESSARD, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

Suite à la réunion des membres du conseil d'administration, Pierre-Luc Thomassin présente les membres du comité exécutif incluant les officiers :

Secteurs	Exécutif 2022-2023	Officiers
Affaires (3 représentants)	Pierre-Luc Carrier (Design Franc Art)	Secrétaire-trésorier
	Pierre-Luc Thomassin (Sinto)	Vice-président
	Peggy Duquet (Métal Duquet)	
Municipalités (2 représentants)	André Lapointe (Municipalité de Saint-Simon)	
	Manon Bougie (Ville Saint-Georges)	
Institutionnel (1 représentant)	Luc Paquet (Paquet Daigle)	Président
Autres (1 représentant)	Pierre Poulin (CDID Inc.)	
(Non-votant)	Hélène Latulippe (CEB)	

AA 22-04-013

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Luc Paquet, président du CEB, remercie le conseil d'administration pour leur confiance et mentionne qu'il accepte pour une 3^e année la présidence du CEB avec beaucoup d'humilité. Il salue l'équipe de la permanence pour leur travail et leur dévouement à la cause des entrepreneurs d'ici et ajoute qu'avec les moments difficiles vécus dans la dernière année, il a été à même de voir les efforts et de sentir la qualité du service et du support qu'ils ont rendus aux membres et aux clients. Il y a de quoi être fier d'avoir une organisation présente pour nous et aussi proactive. Le président invite les membres à participer en grand nombre au Souper d'affaires de prestige du 28 avril et au tournoi de golf du CEB du 8 juillet prochain. Il ajoute que de grands défis économiques nous attendent au cours des prochaines années. Le CEB sera présent et poursuivra son travail, guidé par les valeurs qui l'animent depuis plus de 47 ans, soit d'être rigoureux, engagé, proactif, présent sur le terrain et être un fier rassembleur. Luc Paquet remercie les membres pour leur participation et procède à la levée de l'assemblée.

À 17 H 24, SUR UNE PROPOSITION DE MME BRIGITTE BUSQUE D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME MÉLANIE DROUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

Pierre-Luc Thomassin
Président d'assemblée

Hélène Latulippe
Secrétaire d'assemblée

Rédigé par Marie-Claude Martineau.